



RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
\*\*\*\*\*  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
\*\*\*\*\*  
PRIMATURE  
\*\*\*\*\*  
MINISTÈRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DE L'ÉCONOMIE  
NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION DE  
L'ADMINISTRATION  
\*\*\*\*\*  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL  
\*\*\*\*\*  
PROJET D'APPUI À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU  
TCHAD (PATN)



**APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION DE FIRMES)**  
**N° 007/PR/PM/MTENDA/SG/PATN/PM/2025**

Pays : République du Tchad

Projet : Projet D'APPUI À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU TCHAD  
(PATN)

Don N° : IDA E3740-TD

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un Consultant pour l'examen et la révision du cadre juridique, institutionnel, réglementaire et cybersécurité des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

N° de référence PPM : TD-CDTP-507284-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République du Tchad a obtenu un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Transformation Numérique du Tchad (PATN) pour élargir l'accès à une connectivité large bande abordable et résiliente dans les zones ciblées et faciliter la fourniture des services numériques.

Le PATN est structuré autour de trois (3) composantes principales suivantes :

- Composante 1 : Connectivité à haut débit résiliente aux changements climatiques et inclusion numérique.
- Composante 2 : Jeter les bases clés des services gouvernementaux numériques.
- Composante 3 : Gestion du projet et transfert de connaissances.

Pour optimiser les effets de la mise en œuvre de l'UGP et atteindre les résultats escomptés, nous prévoyons de recruter un cabinet d'expertise chargé de la revue et de l'adaptation des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels relatifs à la transformation numérique, à la cybersécurité et à l'économie numérique au Tchad. Dans cette perspective, l'UGP-PATN envisage d'affecter une partie du financement disponible au recrutement, sur une base compétitive, dudit cabinet pour la réalisation de ces travaux..

Les Termes de Référence (TDR) et l'avis de recrutement pour la mission sont à consulter auprès du Secrétariat de l'UGP-PATN, sur les sites du projet <https://www.patn.td> et celui de la Banque Mondiale.

L'UGP-PATN invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des

informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivant :

### **1. Expérience institutionnelle**

- Être un cabinet spécialisé dans la révision et la modernisation des cadres juridiques, institutionnels et réglementaires dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et des Postes.
- Justifier d'au minimum dix (10) années d'expérience avérée dans la conduite de missions similaires, incluant l'analyse juridique et réglementaire, la formulation de réformes, la rédaction d'avant-projets de lois et de décrets, ainsi que l'accompagnement institutionnel à leur mise en œuvre.
- Avoir conduit avec succès au moins deux (2) missions comparables au cours des cinq (5) dernières années, avec des livrables validés au niveau national, idéalement financés par des partenaires techniques et financiers internationaux.
- Disposer d'une expérience confirmée en Afrique, avec une bonne connaissance des environnements réglementaires, institutionnels et opérationnels des pays en développement. Une expérience en zone CEMAC constituera un atout.
- Démontrer une expérience de coordination multisectorielle (administrations publiques, secteur privé, société civile, milieu académique) dans le cadre de projets de réforme à l'échelle nationale ou régionale.

### **2. Compétences techniques et opérationnelles**

- Disposer d'experts techniques ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions similaires et une maîtrise des normes internationales ainsi que des meilleures pratiques en matière de cybersécurité.
- Justifier d'une capacité démontrée à travailler dans des environnements multiculturels et multilingues, en mobilisant des experts locaux et internationaux.
- Avoir une expérience confirmée dans la facilitation du dialogue politique inclusif et la collaboration avec diverses parties prenantes gouvernementales.
- Présenter une excellente capacité de communication, ainsi qu'une expérience solide en matière d'animation et de facilitation d'ateliers participatifs.

### **3. Organisation et disponibilité**

- Garantir la disponibilité des personnels clés pendant toute la durée de la mission.
- Présenter des références vérifiables incluant : la description des missions exécutées, les résultats obtenus, les bénéficiaires, les budgets, ainsi que les contacts des donneurs d'ordre pour vérification.
- Disposer d'un correspondant ou d'une représentation locale pour assurer la coordination des travaux sur le terrain (atout).

Pour rappel, la méthode de sélection choisie est la **Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)** La liste restreinte comprendra au minimal six (6) et au maximal huit (8) firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale de juillet 2016, mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et

septembre 2023. (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liées à cette mission comme énoncés au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse et aux heures suivantes : **UGP / PATN, Sise Av. Nelson Mandela, Rue 1402, Porte 1183 située au quartier Farcha en allant vers le deuxième rondpoint après celui de la Banque UBA, collée à l'agence SAAR Assurance Tel : (+235) 85 80 74 10, E-mail : [contact@patn.td](mailto:contact@patn.td) N'Djaména - Tchad, de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 du lundi au jeudi et les vendredis à de 7 heures 30 minutes à 12 heures précises.**

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être fournies sous pli fermé ou par voie électronique à l'adresse ci-dessus (en personne ou par courriel) au plus tard le **1<sup>er</sup> octobre 2025** à 15 Heures et 30 minutes, heure locale et porter clairement la mention « Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, relatif à la revue et de l'adaptation des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels relatifs à la transformation numérique, à la cybersécurité et à l'économie numérique au Tchad.».

Ndjamena le **16 SEPT 2025**

**Le Coordonnateur National**

**NASSOUR BAHAR MAHAMAT ITNO**

